

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 août 2020

2020/047

Présents : Denis FEGNE / Jean TRILLE / Noémie DEUTSCH / Alexandre ARRIZABALAGA / Bernard JOUCLA / Juliette SALANNE / Hélène FRANCES / Sandrine TREBUCQ / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL / Sébastien ABADIE / Bruno CAZERES / Jean-Christophe MADELAINE / Gisèle VINCENT / Laëtitia CAZABAN

Absents Régine TOSON (procuration pour Gisèle VINCENT) / Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / JB MARTINEZ (procuration pour Michel DUHAMEL) / Philippe SOULE-PERE (procuration pour Jean TRILLE) / Serge ALMENDRO (procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA) / Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

CNAS désignation des représentants pour la commune

Monsieur le maire expose à l'assemblée municipale que le CNAS auquel la commune adhère depuis plusieurs années est une association qui permet d'assurer l'action sociale (c'est-à-dire des avantages pour tous les agents dont certains sont variables en fonction de la situation de chacun, notamment des revenus).

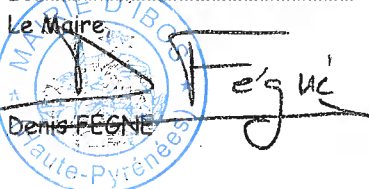
Il est nécessaire que chaque membre de cette association désigne des représentants du personnel et des élus.

Angélique BUQUET est proposée pour les agents et Noémie DEUTSCH est proposée pour les élus.

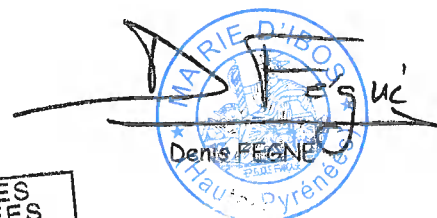
Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désigne : Angélique BUQUET et Noémie DEUTSCH pour représenter la commune au sein du CNAS.

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le... 15 SEP. 2020
de la publication le... 15 SEP. 2020
IBOS,
Le... 15 SEP. 2020

Le Maire

Denis FEGNE

Le Maire,


Denis FEGNE

PRÉFECTURE DES
HAUTES-PYRÉNÉES
15 SEP. 2020
ARRIVEE

DF